

Le Grand Agadir à l'horizon 2030 : L'AUA présente son rapport sur l'organisation urbaine de la cité

Actualité Agadir et région

Posté par: Visiteur

Publié le : 18-07-2013 21:25:49

L'Agence urbaine d'Agadir (AUA) a présenté, lors de deux réunions techniques organisées récemment, son rapport de la phase III intitulé «Plans d'actions, options d'aménagement et schéma d'orientation» portant sur l'organisation urbaine du Grand Agadir à l'horizon 2030.

«Ces réunions ont été l'occasion de débattre du projet de développement et de l'organisation urbaine de l'agglomération du Grand Agadir à l'horizon 2030», indique mardi un communiqué de l'Agence.

L'Agence précise que le bureau d'études «a présenté les grandes options d'aménagement en terme d'infrastructure, des équipements structurants, des services, des zones à ouvrir à l'urbanisation et des zones à sauvegarder, ainsi que des plans d'actions sectoriels et des fiches projets découlant du schéma global d'orientation».

La même source relève qu'au cours du débat, des remarques et suggestions ont été retenues pour les prendre en considération dans la phase suivante de l'étude en vue de l'amélioration du scénario final du schéma directeur de l'agglomération du Grand Agadir pour les 20 à 25 années à venir.

Le communiqué rappelle que la première réunion s'est tenue le 9 juillet au siège de la wilaya de la région de Souss-Massa-Draa, sous la présidence du wali de la région et en présence des gouverneurs de la province de Chtouka Ait Baha et de la préfecture d'Inezgane Ait Meloul, des présidents des Conseils régional, préfectoral et communaux, ainsi que des représentants de plus de 60 départements ministériels et instances concernés par l'étude.

La deuxième s'est tenue le 11 juillet au siège du ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Politique de la ville, sous la présidence du directeur de l'urbanisme et en présence d'un certain nombre de départements ministériels chargés des stratégies sectorielles nationales et des projets d'infrastructures importants ayant une influence directe sur le devenir du territoire objet de l'étude, notamment les ministères de l'Équipement et du Commerce et de l'Industrie, le Haut commissariat aux eaux et forêts, l'Office national des chemins de fer, l'Agence marocaine de développement de la logistique.

MAP